

## Compte rendu GT Santé, Sécurité et Conditions de travail

Compte rendu du groupe de travail Santé, Sécurité et conditions de travail du 12/02/2020

En préambule la présidente nous a informé de la volonté de l'administration de constituer progressivement un réseau de psychologues du travail au sein de la DGDDI, pour une meilleure prise en compte de l'humain et du bien être au travail.

Ces psychologues sont et seront des professionnels, s'intégrant dans un cadre déontologique très bien défini (code de déontologie des psychologues de 1996).

L'ordre du jour était le suivant :

## 1. Point sur le déploiement du réseau des psychologues du travail :

- Sécuriser les recrutements externes (dans un premier temps).

Il est à noter que les psychologues ne font pas partie des jurys, mais qu'ils soumettent un avis à ces derniers au vu des résultats des tests pratiqués. Les futurs candidats seront bien évidemment informés des différentes épreuves et tests auxquels ils seront soumis.

L'UNSA Douanes est contre l'information aux candidats des méthodes de tests utilisées par l'administration lors des recrutements, il est plus facile de connaître les réponses aux questions quand on connaît le sujet !!!

- la prévention des risques professionnels et la qualité de vie au travail.

Les psychologues devront accompagner et intervenir auprès des collectifs de travail pour prévenir les risques psycho-sociaux ou intervenir dans des problèmes de travail dégradé.

Ils auront une mission d'action de formation auprès des services. (Reconnaissance du travail, prévention des addictions...)

Enfin, un objectif de conseil en matière RH !!!!(conduite de projet, médiation social...). Seront-ils considérés comme des soins palliatifs aux restructurations ???

Pour l'UNSA Douanes, la volonté affichée par la Direction Générale va dans le bon sens ; cependant nous sommes dubitatifs par le système mis en place.

En effet, les différents psychologues seront recrutés et gérés par les directeurs de chaque circonscription, ce qui va très certainement les rendre moins indépendants dans leurs analyses et leur jugement.

Nous proposons qu'à minima les psychologues soient gérés directement par la Direction Générale, pour qu'ils puissent travailler en toute sérénité sans pression hiérarchique locale.

## 2. Orientations de la DGDDI en matière de santé et sécurité au travail pour l'année 2020.

Les risques soulevés en séance ont été les suivants :

- Les risques routiers.

Une fois n'est pas coutume l'UNSA Douanes a demandé à ce que <u>TOUS les véhicules de service</u> soient équipés de séparations renforcées entre l'habitacle et le coffre, pour des raisons évidentes de sécurité en cas d'accident.

- Les risques liés aux gaz toxiques.

Les Organisations Syndicales ont insisté pour que les notes relatives aux contrôles des containers soient rappelées.

L'UNSA Douanes a demandé qu'une vraie étude sur les gaz d'échappement aux péages ou sur les pistes aéroportuaires soit menée. Nous avons rappelé à l'administration qu'avant 2002 un grand nombre de brigades bénéficiaient « d'heures Pollution » !!! La pollution aurait-elle disparue ?

- Hygiène des locaux professionnels.

Les organisations syndicales ont fait le constat que dans bon nombre de secteur le nettoyage des locaux laissait à désirer.

L'UNSA Douanes a notamment porté à la connaissance de la présidente un problème de locaux insalubre (parmi d'autres) au sein de la DI Auvergne Rhône-Alpes où les agents mangent au milieu des crottes de souris !!!

-Les risques liés à l'amiante.

Le SG des MEF diffusera en 2020 des fiches méthodologiques consacrées à la prévention du risque amiante.

- Mise en place de plans de formation et de prévention des risques (formation de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, formation en ligne de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail, formation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours).

-Engager une collaboration avec l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) dans le cadre de la convention de partenariat conclue au niveau ministériel.

-Poursuivre les travaux engagés en 2019.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'étude ergonomique portant sur les équipements de protection individuelle des agents de la surveillance terrestre.

La prévention des risques liés à la présence de plomb dans les stands de tir.

L'UNSA Douanes a soulevé 2 points essentiels qui n'étaient pas prévus à l'ordre du jour :

1/ Les problèmes de moyen de communication en surveillance (pour nous l'administration va devoir réagir et très vite !!!)

2/Le passage au système MOLLE (qui permettra de lutter rapidement et efficacement contre un bon nombre de problèmes quotidien des agents surveillance)

## 3. expérimentation de suivi médical spécifique pour les agents travaillant en horaires de nuit et en horaires décalés.

Une expérimentation de suivi médical spécifique pour les agents travaillant en horaires de nuit et horaires décalés est conduite par les médecins de prévention dans les Hauts-de-France (brigades de Dunkerque et de Calais Littoral). Une présentation de cette expérimentation nous a été faites, bien que les premiers résultats ne soient pas encore consolidés (panel d'agents trop faible et durée de l'expérimentation trop courte dans le temps), certaines données tendent à démontrer que le travail en horaires atypiques en Douane aurait un impact sur la santé.

L'UNSA Douanes se félicite de la mise en place d'une telle étude et souhaite qu'elle soit élargie au plus grand nombre afin de pouvoir réaliser des conclusions fiables sur les conséquences (à long terme) pour la santé des agents surveillance qui sont soumis à une forte pénibilité lors de leurs missions.

Pour finir, l'UNSA Douanes a soulevé les problèmes de rythme de travail (notamment de nuit) dû à la forte augmentation des prolongations de service (impossibilité de remise au service judiciaire la nuit, intervention en soutient de la DOD...).

Nous pensons qu'il est indispensable de revoir entièrement le régime, l'organisation et les méthodes de travail de la surveillance, pour pouvoir lancer pleinement la douane dans le 21e siècle...

Vos représentants, Nathalie Mestre, Romain Fortunier, Romain Siméon